

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

23012
Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 42318 Société : RA17

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SEYDI Babacar Ibrahima

Date de naissance : 28 Janvier 1980

Adresse : Villa 76 Bar El Ksar Dar Bouazza

Casablanca

Tél. : 06 66 63 93 34 Total des frais engagés : 8 000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 07/11/2019

Nom et prénom du malade : SEYDI Babacar Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : SCA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 20 FEV 2020

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27.11.2019	Epreuve de port	1000.00		Dr. C. ABDELKHIRANE Cardiologue Clinique des spécialités Achifaa Angle rues Lahcen El Arjoune et Lavoisier (face Hôpital 20 Août) Tél : 0 522 859 220 - GSM : 0661 14 69 59
28/11/2019	Éch. ECG	1000.00		
2/12/2019	Epreuve de port	1000.00		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	
	
	
	
	

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
CLINIQUE SANTÉ 03/02/2014	03/02/2014	IR 04 Candégarde	500000

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d'explorations.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000 00000000 35533411	G	21433552 00000000 00000000 11433553
	B			COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX



مصحة الاختصاصات الشفاء

Clinique des Spécialités Achifaa

Angle Rues Laheen El Arjoune et Lavoisier (face Hôpital 20 Août) - Tél.: 05 22 86 22 86
05 22 85 92 20 (10 L.G.) - Fax : 05 22 86 22 23 - Casablanca - Maroc

E-mail: Cliniqueachifaa@menara.ma

Docteur :

Casablanca, le : 14.11.19

M² SEYDI, Dr ABDELKHIRANE

1) Epreuve de Holter

2) Cardioton - DEM de perfusion

Dr. C. ABDELKHIRANE

Cardiologue

Clinique des spécialités Achifaa

Angle rues Laheen El Arjoune et Lavoisier
(face Hôpital 20 Août)

Tel : 0 522 859 220 - GSM : 0661 14 69 59

CLINIQUE DES SPECIALITES ACHIFAA

CASABLANCA

Reçu de caisse

N° : 19120511451030800 / 1 / 0

Numéro admission	Nom du patient	Date encaissement
19-008264	SEYDI BABACAR IBN LAMILÉ,,%	05/12/2019

Mode paiement	Références du paiement	Montant Dhs
Chèque	BMCI 8487635 SEYDI BABACAR IBN LAMINE <i>200 8822</i>	5 000.00
PAYANT	Total payé	5 000.00

CINQ MILLE DIRHAMS

Reçu établi par : 2FATIMA



مصحة الاختصاصات الشفاء

Clinique des Spécialités Achifaa



Angle Rues Lahcen El Arjoune et Lavoisier (face Hôpital 20 Août)
 05 22 85 92 20 (10 L.G.) - Fax : 05 22 86 22 23 - Casablanca - Maroc

F A C T U R E

N° 201 918 332 / 2019 du 03/12/2019

Nom patient	SEYDI BABACAR IBN LAMINE	Entrée	Sortie
Prise en charge	PAYANTS	03/12/2019	03/12/2019

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
PRESTATIONS INTERNES				
IRM CARDIAQUE	1,00		5 000,00	5 000,00
			Sous-Total	5 000,00
Total Frais Clinique				5 000,00

	Total général	5 000,00
Arrêtée la présente facture à la somme de : CINQ MILLE DIRHAMS		

Encaissements	Chèque	Total encaissé	Solde
	5 000,00	5 000,00	0,00

Ref Chq : BMCI 8487635/

CLINIQUE ACHIFAA
 Angle 17 Lahcen El Arjoune et 1. Lavoisier
 Tel: 05 22 85 92 20 - 05 22 86 22 23
 Séc. mutuelle

Angle Rues Lahcen El Arjoune et Lavoisier (face Hôpital 20 Août) - Casablanca - Maroc
 مستعجلات 24/24
 Tél.: 05 22 85 92 20 (10 L.G.) - Fax : 05 22 86 22 23 - URGENCES 24/24
 E-mail : cliniqueachifaa@menara.ma - Cpt : 190780212119260735000196
 I.F. : 40158488 - CNSS : 7724223 - Patente N° : 37908413 - ICE : 001743751000001

NOTE D'HONORAIRE

Casablanca, le .02/18./2019

Le Docteur Chérif ABDELKHIRANE

prie Mr/Mme Seydi babacar d'accepter l'expression
de ses sentiments distinguées et lui présente suivant l'usage, sa
note d'honoraires pour Epave d'effort
.....
.....

S'élevant à la somme de 10000,00Dhs.

Angle rues Lahcen El Arjoune et Lavoisier (Face Hôpital 20 Août) / Casa
Tél. 05 22 85 92 20 Fax 05 22 86 22 23



NOTE D'HONORAIRE

Casablanca, le 28./11./2019

Le Docteur Chérif ABDELKHIRANE

prie Mr/Mme ...SAY DI... Ba Ba car... d'accepter l'expression
de ses sentiments distinguées et lui présente suivant l'usage, sa
note d'honoraires pour Holter ECG

S'élevant à la somme de 1000,00 Dhs.

Angle rues Lahcen El Arjoune et Lavoisier (Face Hôpital 20 Août) / Casa
Tél. 05 22 85 92 20 Fax 05 22 86 22 23



NOTE D'HONORAIRE

Casablanca, le 27/11/2019

Le Docteur Chérif ABDELKHIRANE

prie Mr SEYDI... Babacar... d'accepter l'expression

de ses sentiments distinguées et lui présente suivant l'usage,

sa note d'honoraires pour épanouie d'effort

.....

S'élevant à la somme de 1000,00 Dhs.

